

Comité d'Établissement

Mesures d'après grève: Cet été, les CCM habituellement ouvertes le samedi après midi fermeront. Une dizaine de points de vente feront du conseil sur rendez vous l'après midi. Une quinzaine de recrutements sont déjà effectués et un nouveau jury a lieu le 1er juillet. N'hésitez pas à déclarer vos heures supplémentaires. Par ailleurs les itinérants supplémentaires seront mis en place une fois les postes vacants couverts.

Remontée des taux : 2 impacts positifs, à savoir l'augmentation du taux de référence pour la rémunération des parts B et, nous l'espérons, une moins grande attractivité d'ici peu quant à la renégociation des prêts.

De bon augure pour diminuer la charge de travail !

WEEK-END LIBRE

À PARIS : 35 €

**5 ET 6 DÉCEMBRE
12 ET 13 DÉCEMBRE**

**À réserver avant le 16
septembre 2015**

A diffuser et afficher

Mobilité Interfédérale : Certains salariés doivent, pour suivre leur conjoint, démissionner et chercher un nouveau travail car leur nouvelle région n'est pas dans le périmètre d'Arkéa. Or il existe des postes disponibles un peu partout en France au sein du Crédit Mutuel, et qui font l'objet d'un accord national. Celui ci prévoit, entre autre, la prise en charge des frais de déménagements, une prime d'installation et un droit au retour pendant 6 mois.

Expertise : Notre nouveau Directeur Départemental reconnaît qu'il est aujourd'hui difficile, pour ne pas dire impossible, de maîtriser l'ensemble des domaines d'activité. Il pense donc que nous allons revenir vers des métiers d'expertises.

PAC : L'avenir semble prendre le chemin d'un PAC à réaliser plus linéaire, ce qui impliquerait à l'avenir moins de temps forts. C'est en tout cas le message que nous avons reçu, les UT étant amenées à avoir des latitudes dans l'organisation commerciale. L'UNSA est depuis longtemps favorable à cette idée, les campagnes, temps forts et autres travaux d'été n'ayant fait qu'épuiser l'ensemble des équipes !

Infos des Délégués du Personnel :

- **Courrier postal :** un salarié désigné pour aller chercher le courrier à la poste doit pouvoir le faire pendant le temps de travail et les frais de déplacements supplémentaires éventuels sont indemnisés.
- **Zimbra :** un mail privé reçu sur sa boîte Zimbra est transférable sur une boîte mail privée. pour autant l'adresse mail professionnelle ne doit pas servir à remplir des formulaires qui n'ont pas de rapport avec l'activité professionnelle.

Bulletin d'adhésion sous MAIA : go/unsa ou sur le site UNSA-ARKEA.COM
Vous pouvez nous faire parvenir vos questions et remarques :

UNSA ARKEA résidence des sports bat.C boulevard Henri Castel 22600 LOUDEAC
mail : unsa.arkea@gmail.com site : unsa-arkea.com Maia : go/unsa

